

En liminaire

Dans le cadre de la 6ème édition du forum “Makutano”, un panel culturel s’est tenu le **jeudi 10 décembre**, au **salon Lubumbashi du Pullman-Hôtel** à Kinshasa. Les participants à ce panel étaient d’éminentes personnalités politiques, du monde culturel et du domaine des arts ainsi que des intellectuels de premier plan.

Le panel « Culture » a été introduit et modéré par le **Professeur Yoka Lye**, directeur général de l’Institut National des Arts et écrivain. Celui-ci a souhaité la bienvenue aux participants, présenté l’Invité d’Honneur du panel, **l’Honorable Hamidou Sall**, intellectuel, écrivain et critique d’art sénégalais et annoncé le thème général (« Art, culture et patrimoine, leviers pour bâtir l’Afrique que nous voulons »).

Celui-ci a été brillamment introduit, esquissé et illustré par l’Invité d’Honneur qui, de prime abord, a mis un pont entre passé et futur (« le passé est la racine du futur ») pour dire que l’Afrique et le Congo n’ont pas le droit de laisser les autres prospérer avec et sur la culture africaine, en tenant à l’écart les Africains et les Congolais. Il s’est alors lancé dans un vibrant plaidoyer afin que du Congo vienne quelque chose de nouveau pour la mise en perspective de la culture comme un vrai levier du développement du continent.

Monsieur Hamidou Sall a insisté sur le fait que les arts et la culture étant des secteurs hautement producteurs de ressources :

- il est primordial de prendre à cœur le combat pour l’émergence des industries culturelles au Congo et en Afrique ;
- il est important de mettre en synergie toute la grande créativité congolaise ;
- il faut une volonté politique ainsi qu’un encadrement efficient de cette créativité pour que le Congo prenne véritablement part à la construction du monde de demain.

La force de la culture congolaise doit s’illustrer à travers une diplomatie culturelle engagée et engageante. L’Invité d’Honneur du panel « Culture » du “Makutano 6” a conclu en lançant un vibrant appel afin que la R.D.C., continent à l’intérieur d’un continent, extraordinaire bouillon de culture, puisse créer et abriter une « école panafricaine de critique d’art ».

Les exposés-repères

Cinq orateurs triés sur le volet ont balisé les échanges au sein du « panel Culture ». Ainsi, intervenant sur les enjeux de la mémoire, **le Professeur Isidore N’Daywel è Nziem**, a indiqué que les objets du patrimoine matériel et immatériel qui constituent les balises de la mémoire doivent être préservés. Et une grande partie de ce patrimoine se trouve sur le territoire national, les deux problèmes majeurs étant pourquoi et comment conserver cette mémoire.

L’orateur a relevé que, dans un contexte de « dictature du quotidien », être assis sur son histoire propre, sur son patrimoine est un confort parce que dans la mémoire se trouvent les boussoles pour progresser assurément. On le sait : c’est une tragédie de ne lire notre histoire qu’au quotidien. Et aujourd’hui, ne semble subsister qu’une mémoire déstructurée, « une mémoire des civismes partiels et partisans ». D’où cet appel à construire une mémoire nationale qui puisse prendre acte du fait que la diversité (dans toutes ses facettes) est une valeur qui doit porter la R.D.C.

L’historien congolais a recommandé :

- qu’un effort véritable de conservation de la mémoire soit fait ;

- que les infrastructures de base pour la conservation de la mémoire soient restaurées, érigées et protégées (musées, bibliothèques, filmothèques, sonothèques, etc.) ;
- que soit assurée la formation aux techniques modernes de conservation de la mémoire, sans se priver de revisiter certaines techniques traditionnelles ;
- que cette année 2021 de présidence de l'UA par la RDC soit l'occasion d'effectuer des avancées significatives dans le domaine de la Culture qui est au cœur de la thématique de cette présidence.

Succédant au premier orateur, le **Professeur Ribio Nzeza** a planché sur les politiques et les industries culturelles. Après un survol des instruments juridiques qui devraient aider à asseoir des politiques donnant sa vraie place à la Culture, notamment la Charte de la Renaissance Africaine – qui projette la vision du développement du continent africain avec la culture comme pilier principal – et le Plan d'action de Nairobi sur les industries culturelles – qui souligne entre autres la valeur économique des biens et services culturels –, le Professeur R. Nzeza a évoqué les enjeux dans ce secteur en termes d'actions concrètes à mettre en œuvre :

- l'Etat congolais devrait mettre à disposition des ressources conséquentes pour le financement et le fonctionnement de la Culture tout en favorisant l'intervention des privés dans le secteur ;
- dans la planification du développement national, la culture doit être prise en compte notamment comme ciment de l'unité nationale et contribution de base au développement ;
- une bonne compréhension de l'écosystème de la culture est nécessaire, d'où l'importance des études pour faire un mapping du domaine.

Monsieur Balufu, cinéaste de son état, s'est, lui, penché sur les droits d'auteurs et droits voisins, en indiquant que la R.D.C. se trouve à un tournant de son histoire, à la veille des 60 ans de la mort de Lumumba. C'est le moment, a-t-il indiqué, de négocier une vraie politique culturelle parce que la Culture est libératrice.

L'orateur s'est livré à un plaidoyer pour faire évoluer et de valoriser le statut du ministère de la Culture au sein du Gouvernement central. Cette démarche aura pour principaux objectifs :

- la reconquête par la RDC de sa vraie place dans le concert des nations, à l'aune de sa créativité artistique ;
- la protection des droits d'auteurs et droits voisins (reconnus parmi les droits humains) comme le prolongement du souci de mettre le peuple au centre des préoccupations des politiques ;
- la libéralisation de la gestion des droits d'auteurs et des droits voisins au Congo et la définition de stratégies efficaces de gestion de la copie privée ;
- la définition d'une politique culturelle qui puisse refléter la reconnaissance de Kinshasa comme « ville créative », afin qu'elle soit un laboratoire pour une politique culturelle nationale.

Madame Myoto Liyolo (entrepreneur culturel) et **Monsieur Ngoie Le Perc** (musicien et organisateur de festivals et d'événements culturels), tous deux responsables du CAC, ont plaidé pour la reconnaissance de la place et de la valeur des arts et de la culture de la RDC pour permettre le déploiement des talents dont regorge le pays et qui sont potentiellement créateurs de ressources.

Pour cela, tout en renvoyant au site internet du CAC qui détaille les demandes des artistes et des culturels congolais, ils ont émis les recommandations suivantes :

- la ratification par la RDC de la Charte de la Renaissance africaine ;
- la suppression de la Commission nationale de censure des chansons et spectacles dont l'existence est contraire à l'esprit de la Constitution ;
- la mise en place d'une plate-forme numérique qui soit une vitrine de la culture et des arts de RDC ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une loi sur le statut de l'artiste (protection du travail de l'artiste, régime de chômage, etc) ;
- la mise en place d'une mutuelle de santé et de protection sociale pour les artistes ;
- la mise en place d'un plan de relance du secteur culturel (à court, moyen et long terme).

Les riches échanges ainsi que les débats qui ont suivi les exposés-repères ont fait ressortir un certain nombre de préoccupations :

- la nécessité pour la RDC de soutenir de grands événements culturels de notre pays (théâtre, danse, cinéma, musique, arts plastiques, mode, etc.) ;
- la nécessité pour la communauté culturelle de se mobiliser face à la destruction du Musée National et à l'expulsion de ses agents de leur site historique : un fait qui met dans la rue et danger un patrimoine inestimable et qui est une catastrophe contre laquelle il faut réagir ;
- la question des infrastructures culturelles qui doit être résolue pour que la culture puisse s'exprimer à son vrai niveau ;
- la question du suivi des recommandations des différents forums et notamment du Makutano 6.

Fait à Kinshasa, le 10 décembre 2020

Jean-Marie NGAZI Kosi

Professeur de Théâtre, Comédien-Metteur en Scène

Rapporteur du Panel